

Article 31 du Règlement

Il a de la parenté au Cap-Breton. Quelle chance pour nous! Je souhaite la bienvenue au député sur l'île du Cap-Breton.

La discussion pourrait se poursuivre longtemps. Je vois, monsieur le Président, qu'il me reste encore quelques minutes. Je pourrais parler pendant des jours et des jours, et je sais que les députés de ce côté-ci aimeraient que je le fasse.

Des voix: Encore, encore!

M. Dingwall: Je veux vous dire dans les deux minutes qui me restent avant que vous passiez aux déclarations de députés, qu'il s'agit d'une escroquerie terrible, vraiment terrible. Pensez aux gens, à leurs souffrances, à leur désespoir, à la perte de tout espoir dans cette région du pays. La situation amuse peut-être certains députés, mais moi, elle ne m'amuse pas du tout. Le député de Cap-Breton—The Sydneys, le député de Charlottetown, les députés de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et d'autres parties de la Nouvelle-Écosse constatent tous les jours, dans leurs déplacements dans les provinces de l'Atlantique, les ravages que les politiques du gouvernement d'en face ont causés dans l'économie de la région atlantique.

J'espère qu'en temps utile, nous aurons la chance de changer certaines de ces politiques. Ne nous faisons pas d'illusions: ce ne sera pas facile pour le nouveau gouvernement de changer ce qui a été fait dans la région atlantique. Mais nous donnerons l'espoir, la volonté politique de le faire et nous travaillerons en collaboration avec le milieu des affaires de la région. Nous travaillerons par l'intermédiaire des différentes organisations de la région atlantique. Nous entretiendrons des rapports avec les administrations fédérales, provinciales et municipales afin d'élaborer un plan visant à offrir de nouvelles perspectives économiques à cette région du pays.

Je constate que mon temps est écoulé, monsieur le Président. J'espère que vous me permettrez de faire les dernières petites observations qu'il me reste à faire quand nous reviendrons à cette question à midi. Je sais que vous voulez que ce projet de loi soit débattu assez énergiquement en deuxième lecture, au comité et à la Chambre aux étapes du rapport et la troisième lecture.

J'aimerais reprendre la parole à midi, si la présidence me le permet. Me reste-t-il du temps?

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je rappelle à l'honorable leader de l'opposition que les deux premiers députés à prendre la parole avaient au plus 40 minutes. Donc votre temps de parole est terminé. Reprise du débat. La parole est à l'honorable député de Prince George—Bulkley Valley.

[Traduction]

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Merci, monsieur le Président, je sais qu'il ne reste qu'une minute ou deux avant que nous passions aux déclarations, je voudrais donc aviser le gouvernement, par votre intermédiaire, que nous ne pouvons pas, comme le demandait le ministre, donner notre consentement pour que le projet de loi C-35, visant à corriger de nombreuses erreurs dans les lois du Canada, aille en comité plénier aujourd'hui. Il y a 120 pages de modifications. J'attirerai l'attention sur un certain nombre de questions qui, à mon avis, devraient être discutées. Je ne pense donc pas que le Parlement devrait adopter aussi rapidement un projet de loi aussi détaillé, sans un examen plus serré en comité. C'est ce que nous ferons valoir lors du débat qui suivra la période des questions.

Mme le vice-président: Comme il est 11 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations des députés, conformément au paragraphe 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Français]

LE FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Madame la Présidente, c'est demain soir à Rouyn-Noranda que s'ouvrira la 10^e édition du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue. Sous le thème d'un «Festival en fête», c'est plus de 82 films en provenance d'une vingtaine de pays et une pléiade de vedettes qui seront sous les feux des réflecteurs à Rouyn-Noranda.